Chapitre 6

Promouvoir les réseaux d'émigrés

Les émigrés doivent devenir des partenaires à part entière de la conception et de la mise en œuvre des politiques. En effet, les organisations d'émigrés offrent à leurs membres des relations, des informations, l'accès à certains services et l'occasion de développer leurs compétences (Rindoks *et al.*, 2006). Elles peuvent également leur donner du poids en leur faisant prendre conscience de leur statut et de leur identité partagée, et d'organiser des campagnes pour influencer les politiques locales et nationales. Des organisations d'émigrés puissantes tendent par ailleurs à faciliter les rapports avec le système politique principal plutôt qu'à les gêner.

Elles peuvent d'abord aider les immigrés à trouver du travail et à s'intégrer économiquement. Les associations d'immigrés jouent souvent le rôle de moteur social en fournissant aux immigrés des conseils et des services. Certaines organisations aident les immigrés à remplir leurs formulaires de regroupement familial ou de naturalisation, tandis que d'autres leur proposent des cours de langue et des formations professionnelles pour valoriser leurs compétences. En établissant des partenariats avec les écoles et les universités locales, ainsi qu'avec les hôpitaux et les centres de formation professionnelle, les associations d'immigrés fournissent à leurs membres des services importants.

Les réseaux sociaux et organisationnels peuvent aider les immigrés à participer à l'économie. Lorsque les immigrés s'installent, forment des communautés et s'organisent, ils créent des réseaux sociaux. Ces réseaux leur permettent de mettre en commun leurs ressources pour créer de petites et moyennes entreprises. En effet, grâce à ces réseaux les immigrés peuvent avoir accès à des capitaux par des voies informelles (ce phénomène est bien connu pour les diasporas chinoises, japonaises et ouest-africaines), ou à des coûts d'exploitation plus bas grâce au partage d'information. Ils peuvent

ISBN: 978-92-64-03742-7 © OCDE 2007

également répondre plus facilement à la demande de main d'œuvre (c'est le cas des employeurs allemands qui se fondent sur les recommandations de leurs employés polonais pour proposer des emplois à de nouveaux immigrés). De même, pour obtenir un emploi, la plupart des immigrés s'appuient sur les recommandations de leurs amis ou de leurs parents, ou bien sur des réseaux organisationnels. Ce rôle des réseaux est particulièrement précieux compte tenu de la difficulté de trouver du travail par la voie formelle.

Les réseaux sociaux peuvent également stimuler le commerce. La forte demande des immigrés pour les produits et les services en provenance de leur pays d'origine encourage de nombreux immigrés à créer ou à investir dans des entreprises spécialisées dans ces filières. Ce faisant, ces entrepreneurs immigrés utilisent leur connaissance des besoins de leur communauté pour fournir les produits et les services qui répondent le mieux aux besoins et à la demande locale. Les réseaux sociaux renforcent donc les liens entre les réseaux de production de la chaîne logistique et les entreprises, non seulement au sein des communautés et des pays, mais aussi de part et d'autre des frontières nationales. De cette manière, les réseaux sociaux dans les pays d'immigration peuvent contribuer à développer les économies des pays en développement en augmentant les transferts commerciaux et de compétences.

Enfin, les émigrés et les réseaux de leurs diasporas peuvent être des partenaires importants de la coopération au développement. Traditionnellement, les gouvernements des pays de l'OCDE et les organisations internationales comme l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont recours aux réseaux des diasporas pour faciliter le retour des immigrés (dans le cadre de programmes de retour volontaire assisté) et pour les aider à se réintégrer dans leur pays d'origine (de Haas, 2006). Cependant, des initiatives récentes commencent à recourir aux réseaux d'immigrés de façon plus créative, en les considérant comme des partenaires pour le développement. Au lieu de les utiliser pour encourager les retours volontaires, on les mobilise pour promouvoir une espèce de « retour virtuel ». Ce type d'initiative se concentre sur le rapatriement des compétences et des ressources, mais pas forcément celui des émigrés en personne. Les transferts de fonds peuvent d'ailleurs être un catalyseur puissant pour ces rapatriements de ressources, comme l'illustre le programme *Tres por uno* mené dans l'État de Zacatecas au Mexique. Dans ce programme, le gouvernement local et le gouvernement fédéral se sont engagés à dégager des montants à la hauteur des fonds transférés par les émigrés depuis les États-Unis (Iskander, 2005). Cette idée a reçu le soutien de la Banque européenne d'investissement (BEI), qui a également recommandé aux systèmes bancaires de fournir des services s'adressant spécialement aux émigrés (notamment des

ISBN: 978-92-64-03742-7 © OCDE 2007

prêts hypothécaires, des comptes en banque adaptés aux transferts de fonds et des fonds d'investissement), dans le but d'orienter les transferts de fonds vers des investissement productifs (de Haas, 2006).

Les projets de codéveloppement, qui ont été lancés par la France, sont encore peu nombreux et relativement modestes. Toutefois, certains projets menés dans les pays d'origine font participer des émigrés installés dans les États membres de l'UE (en particulier entrepreneurs, universitaires, personnels de santé et ingénieurs). Ces émigrés sont encouragés à promouvoir des activités commerciales, à mettre en œuvre des projets de développement social (construire des écoles ou des centres de santé) ou à mettre leur expertise au service de leur pays d'origine. En outre, la notion de codéveloppement implique d'aider les émigrés à mieux orienter leurs économies vers des investissements productifs dans leur pays d'origine. Cela concerne tout spécialement les transferts d'argent et le renforcement des capacités des établissements de micro-crédit. Ainsi, un enjeu croissant du codéveloppement consiste à trouver des moyens de catalyser et d'amplifier les effets des investissements sociaux effectués grâce aux transferts de fonds (OCDE, 2007*a*).

Compte tenu de l'impact positif des organisations et des réseaux d'émigrés tout au long du processus migratoire — du recrutement de la main-d'œuvre qualifiée dans les pays d'origine à l'intégration, en passant par la stimulation de la croissance économique dans le pays d'origine et dans le pays d'accueil — nous adressons aux États membres de l'UE les recommandations suivantes :

- Fournir des financements importants pour soutenir les organisations et les réseaux d'immigrés

Les autorités doivent toutefois veiller à ce que les subsides qu'elles avancent à ces organisations et à ces réseaux n'apparaissent pas comme du favoritisme. Des mécanismes indépendants doivent donc être mis en place pour le versement des aides financières. Parmi les exemples d'initiatives réussies, on peut citer l'Office viennois pour l'intégration, qui finance les activités de réseautage déployées par les associations d'immigrés.

- Intégrer les organisations de migrants au processus de décision

Aucune politique crédible ne peut être développée sans la participation active des émigrés eux-mêmes. À cette fin, la Commission européenne devrait créer un groupe de contact permanent rassemblant, au niveau

ISBN: 978-92-64-03742-7 © OCDE 2007

européen, les responsables des associations des immigrés et des experts, afin de conseiller la Commission sur toutes les politiques relatives à la gestion du nouveau système de mobilité. La Commission devrait également offrir aux responsables des associations, à l'échelle nationale, des formations et des cours pour développer leurs capacités d'encadrement. Grâce à ces sessions, ces personnels seraient mieux à même d'organiser leurs communautés pour les faire participer au processus de décision. Des initiatives similaires devraient également être prises aux niveaux national, régional et local.

- Approfondir les initiatives de codéveloppement montées avec les associations d'immigrés dans la politique de coopération au développement

Les organisations d'émigrés ont de meilleures informations et de meilleures connaissances sur les conditions (économiques, sociales ou autres) des pays d'origine. Elles sont donc bien placées, non seulement pour renforcer l'intégration économique et sociale, mais aussi pour agir en tant que partenaires des politiques de développement. Les politiques de codéveloppement qui ne visent pas uniquement à encourager le retour des immigrés dans leur pays d'origine sont un mécanisme prometteur pour augmenter les retombées positives sur le développement des migrations internationales.

Une grande partie des difficultés qui pèsent sur la conception des politiques migratoires — et qui, plus généralement, empêchent de tirer un meilleur parti des migrations — vient de la difficulté d'arbitrer entre les divers objectifs des politiques. Ces arbitrages sont soulignés dans les titres des chapitres de ce rapport : migrations contre emploi ; migrations contre cohésion sociale ; migrations contre développement. L'analyse qui soutend ce rapport suggère cependant que ces oppositions sont parfois plus théoriques que réelles. Ainsi, il est fréquent que les flux migratoires soulagent les problèmes du marché du travail au lieu de les aggraver. Pour prendre un autre exemple, des flux migratoires bien gérés peuvent contribuer au développement économique international. Par ailleurs, ainsi que ce chapitre final a essayé de le montrer, les réseaux des diaporas, officiels ou informels, peuvent également être mobilisés pour faciliter les arbitrages. En effet, ces réseaux peuvent favoriser les ajustements sur le marché du travail, l'intégration des nouveaux arrivants et l'efficacité de la coopération au développement.

ISBN: 978-92-64-03742-7 © OCDE 2007

Bibliographie

Aarts, R., G. Extra et K. Yağmur (2004), "Multilingualism in The Hague", *in* G. Extra et K.Yağmur (dir. pub.), *Urban Multilingualism in Europe. Immigrant Minority Languages at Home and School*, pp. 193–220, Multilingual Matters, Clevedon.

Abella, M. (2006), "Policies and Best Practices for Management of Temporary Migration", UN/POP/MIG/SYMP/2006/03, Symposium international des Nations unies sur les migrations internationales et le développement, Turin.

Banque mondiale (2006), *Perspectives pour l'économie mondiale*, Banque mondiale, Washington, D.C.

Borodak, D. (2006), « Migration et développement économique en Moldavie », Centre de développement de l'OCDE, Paris. Informations disponibles sur le site : www.oecd.org/dev/migration.

Cavounidis, J., N. Glytsos et T. Xenogiani (2002), "Migration in Greece", Centre de développement de l'OCDE, Paris. Informations disponibles sur le site : www.oecd.org/dev/migration.

Cnuced (2003), *Increasing the Participation of Developing Countries through Liberalization of Market Access in GATS Mode 4 for Movement of Natural Persons Supplying Services*, Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, Genève.

Commission européenne (2004), « Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative aux services dans le marché intérieur » (présentée par la Commission), Commission des Communautés européennes [SEC (2004) 21], Bruxelles, 13.1.2004, COM(2004) 2 final.

Commission européenne (2005*a*), « Programme d'action relatif à l'immigration légale », COM(2005)669 final. Disponible sur : http://eur- lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/com/2005/com2005_0669fr01.pdf.

Commission européenne (2005*b*), « Programme commun pour l'intégration : Cadre relatif à l'intégration des ressortissants de pays tiers dans l'Union européenne ». Disponible sur : http://eur- lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/com/2005/com2005_0389fr01.pdf.

Commission européenne (2005*c*), « Migration et développement », (COM/2005/0390). Disponible sur : http://eur- lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:52005DC0390:EN:NOT.

Commission européenne, Direction générale pour la justice, la liberté et la sécurité (2007*a*), *Manuel sur l'intégration à l'intention des décideurs politiques et des praticiens.* Disponible sur : http://ec.europa.eu/justice_home/doc_centre/immigration/integration/doc/2007/handbook_2007_fr.pdf.

Commission européenne (2007*b*), « Migrations circulaires et partenariats pour la mobilité entre l'Union européenne et les pays tiers », Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, COM(2007)248. Disponible sur : http://eur- lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/com/2007/com2007_0248fr01.pdf.

Conseil europeen (TAMPERE) (1999), « Conseil européen de Tampere, 15 et 16 Octobre 1999, conclusions de la présidence ».

Conseil europeen (2003), *Statut des ressortissants de pays tiers résidents de longue durée*, Directive du Conseil européen 2003/109/EC.

Conseil europeen (2004*a*), « Le programme de La Haye : renforcer la liberté, la sécurité et la justice dans l'Union européenne ».

Conseil europeen (2004*b*), « Conditions d'entrée et de séjour des ressortissants des pays tiers à des fins d'études, d'échange d'élèves, de formation non rémunérée ou de volontariat », 2004/114/EC. Disponible sur : http://europa.eu/scadplus/leg/fr/lvb/l33163a.htm.

Conseil europeen (2005), « Admission et séjour des chercheurs étrangers », directive du Conseil européen 2005/71/EC. Disponible sur : http://europa.eu/scadplus/leg/fr/lvb/i23023.htm.

Crul, M. (2007), *Pathways to Success for the Children of Immigrants*, Migration Policy Institute, Washington, D.C.

Dayton-Johnson, J. et L.T. Katseli (2006), « Migration, aide et commerce : plus de cohérence en faveur du développement », *Cahier de politique économique* n° 28, Centre de développement de l'OCDE, Paris.

De Haas, H. (2006), "Engaging Diasporas: How Governments and Development Agencies Can Support Diaspora Involvement in the Development of Origin Countries", étude préparée par Oxfam Novib, La Haye.

Entzinger, H. (2004), *Integration and Orientation Courses in a European Perspective*, Rapport d'expertise rédigé pour le Sachverständigenrat für Zuwanderung und Integration, Rotterdam. http://www.bamf.de/template/zuwanderungsrat/expertisen/expertise_entzinger.pdf.

Esser, H. (2006), *Migration, Sprache, Integration*, AKI-Forschungsbilanz 4. Berlin: Arbeitsstelle interkulturelle Konflikte und gesellschaftliche Integration (Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung). Disponible sur : www.aki.wz-berlin.de.

ISBN: 978-92-64-03742-7 © OCDE 2007

Eurostat (2005), *European Labor Force Survey*, modules ad hoc.

Findlay, A.M. (2006), "Brain Strain and Other Social Challenges Arising from the UK's Policy on Attracting Global Talent" *in* C. Kuptsch et P.E. Fong (dir. pub.), *Competing for Global Talent*, Institut international d'études sociales, Organisation internationale du travail, Genève, et Wee Kim Wee Centre, Singapore Management University.

Fontagné, L. et N. Péridy (2006), "Morocco: Trade and Migration", non publié, Centre de dévelpppement de l'OCDE, Paris. Informations disponibles sur le site : www.oecd.org/dev/migration.

Freije, S. (2006*a*), "Migration and Trade Between Mexico and Central America: Policy Coherence for Development: Mexico/Central America Case Study", Centre de développement de l'OCDE, Paris. Informations disponibles sur le site : www.oecd.org/dev/migration.

Freije, S. (2006*b*), "Guatemala/Honduras: Migration and Trade", non publié, Centre de développement de l'OCDE, Paris.

Glytsos, N. (2005), "Stepping from Illegality to Legality and Advancing towards Integration: The Case of Immigrants in Greece", *International Migration Review*, Vol. 39, hiver, pp. 819-840.

Griffiths, D. (2003), *English Language Training for Refugees in London and the Regions,* Rapport en ligne 14/03, Home Office, Londres.

Gubert, F. et M. Raffinot (2006), « Mali: aide et migrations », non publié, Centre de développement de l'OCDE, Paris. Informations disponibles sur le site : www.oecd.org/dev/migration.

Hamdouche, B. (2006), « Les Migrations: une analyse économique », non publié. Informations disponibles sur le site : www.oecd.org/dev/migration.

Holzmann, R., J. Koettl et T. Chernetsky (2005), "Portability Regimes of Pension and Health Care Benefits for International Migrants : An Analysis of Issues and Good Practices", Social Protection Discussion Series n° 0519, Banque mondiale, Washington, D.C.

Icdugyu, A. (2006), "Case Study on Turkey", Centre de développement de l'OCDE, Paris. Informations disponibles sur le site : www.oecd.org/dev/migration.

Iskander, N. (2005), « Pratique sociale et projet productif : l'expérience *tres por uno* (trois pour un) au Zacatecas, Mexique », **in OCDE,** *Migration, transferts de fonds et développement*, OCDE, Paris, pp.249-264.

Jandl, M. (2004), "The Estimation of Illegal Migration in Europe", Studi Emigrazione/Migration Studies, Vol. XLI, n° 153, mars 2004, pp. 141-155.

Kapur, D. (2007), "Costs and Benefits of Migration for India", non publié, Centre de développement de l'OCDE, Paris. Informations disponibles sur le site : www.oecd.org/dev/migration.

Katseli, L. (2007), "EU Policy Coherence on Security and Development: a New Agenda for Research and Policy Making", *in* H.G. Brauch (dir.pub.), *Institutional Security Concepts Revisited for the 21st Century*, chapitre 60, Springer Verlag, Berlin.

Katseli, L., R. Lucas et T. Xenogiani (2006*a*), « Politiques migratoires et développement : une perspective européenne », *Cahiers de politique économique* n° 30, Centre de développement de l'OCDE, Paris.

Katseli, L., R. Lucas et T. Xenogiani (2006*b*), "Effects of Migration on Sending Countries: What Do We Know?", *Working Paper* n° 250, Centre de développement de l'OCDE, Paris.

London Development Authority, *Procurement Code*, 2004. Disponible sur : http://www.lda.gov.uk/server/show/ConWebDoc.316.

Luciak, M. (2004), *Migrants, Minorities and Education. Documenting Discrimination and Integration in 15 member states of the European Union*, Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes, Luxembourg.

Markova, E. (2006*a*), "Gaining from Migration : Albania Case Study", Centre de développement de l'OCDE, Paris. Informations disponibles sur le site : www.oecd.org/dev/migration.

Markova, E. (2006*b*), "Gaining from Migration : Bulgaria Case Study", Centre de développement de l'OCDE, Paris. Informations disponibles sur le site : www.oecd.org/dev/migration.

Martin, P. (2006), "Managing Labour Migration: Temporary Worker Programmes for the 21st Century", UN/POP/MIG/SYMP/2006/07, Symposium international des Nations unies sur les migrations internationales et le développement, Turin. Informations disponibles sur le site : http://www.un.org/esa/population/migration/turin/index.html.

Martiniello, M. (2006), "What are the Requirements for Migrants' Effective Integration?", non publié, Centre de développement de l'OCDE, Paris. Informations disponibles sur le site : www.oecd.org/dev/migration.

Meissner, D., D. Meyers, D. Papademetriou et M. Fix (2006), *Immigration and America's Future : A New Chapter,* Migration Policy Institute, Washington, D.C.

Münz, R., T. Straubhaar, F. Vadean et N. Vadean (2006*a*), "The Costs and Benefits of European Immigration", Centre de développement de l'OCDE, Paris et Hamburg Institute of International Economics, Hambourg. Informations disponibles sur le site : www.oecd.org/dev/migration.

Münz, R., T. Straubhaar, F. Vadean et N. Vadean (2006*b*), "What are the Migrants' Contributions to Employment and Growth? A European Approach", document préparé pour le Centre de développement de l'OCDE, Paris. Informations disponibles sur le site : www.oecd.org/dev/migration.

ISBN: 978-92-64-03742-7 © OCDE 2007

Nations unies (2006), *Trends in Total Migrant Stock: the 2005 Revision*, United Nations, POP/DB/MIG/REV.2005. Données disponibles sur le site : http://esa.un.org/migration.

OCDE (2004), *Apprendre aujourd'hui, réussir demain – Premiers résultats de PISA 2003*, OCDE, Paris.

OCDE (2005), Base de données sur les immigrés et les expatriés, OCDE, Paris.

OCDE (2006), *Perspectives des migrations internationales*, OCDE Paris.

OCDE (2007*a*), *La cohérence des politiques au service du développement 2007: Migrations et pays en développement*, Perspectives du Centre de développement de l'OCDE, Paris.

OCDE (2007*b*), *Perspectives des migrations internationales*, OCDE Paris.

Okólski, M. (2006), "Costs and Benefits of Migration for Central European Countries", Centre de développement de l'OCDE, Paris. Informations disponibles sur le site : www.oecd.org/dev/migration.

O'leary, N., P. Murphy, S.J. Drinkwater et D. Blackaby (2001), "English Language Fluency and the Ethnic Wage Gap for Men in England and Wales", *Economic Issues* 6, n° 1, pp. 21-32.

Olivié, I., A. Sorroza et H. Jácome (2006), "Ecuador: Migration and FDI", non publié, Centre de développement de l'OCDE, Paris. Informations disponibles sur le site : www.oecd.org/dev/migration.

Papademetriou, D. et D. Meisner (2006), "New Migration Thinking for a New Century", Centre de développement de l'OCDE, Paris. Informations disponibles sur le site : www.oecd.org/dev/migration.

Papademetriou, D. et Yale-Loehr, S. (1996), *Balancing Interests: Rethinking the U.S. Selection of Skilled Immigrants*, Carnegie Endowment for International Peace et The Brookings Institution, Washington, D.C.

Quartey, P. (2006), "Migration, Aid and Development – A Ghana Country Case Study", Centre de développement de l'OCDE, Paris. Informations disponibles sur le site : www.oecd.org/dev/migration.

Rannveig Agunias, D. et K. Newland (2007), "Circular Migration and Development: Trends, Policy Routes, and Ways Forward", *Policy Brief*, Migration Policy Institute, Washington, D.C. Informations disponibles sur le site : http://www.migrationpolicy.org/pubs/MigDevPB_041807.pdf.

Reyneri, E. (2004), "Education and the Occupational Pathways of Migrants in Italy", *Journal of Ethnic and Migration Studies* 30, n° 6. pp. 1145–62.

Rindoks, A., R. Penninx et J. Rath (2006), "Gaining from Migration: What Works in Networks? Examining economically related benefits accrued from greater economic linkages, migration processes, and diasporas", Centre de développement de l'OCDE, Paris. Informations disponibles sur le site : www.oecd.org/dev/migration.

Sijlbing, I. (2005), "The Netherlands", *in* R. Süssmuth et W. Weidenfeld (dir. pub.), *Managing Integration: The European Union's Responsibility Toward Immigrants.* Bertelsmann Foundation et Migration Policy Institute, Washington, D.C.

Spencer, S. et B. Cooper, (2006), "Social Integration of Migrants in Europe: A Review of the European Literature 2000-2006", Centre de développement de l'OCDE, Paris. Informations disponibles sur le site : www.oecd.org/dev/migration.

Spencer, S. et A. Di Mattia (2004), "Introductory Programmes and Initiatives for New Migrants in Europe", *Policy Brief*, in *Ministerial Integration Conference on 'Turning Principles into Actions'* pp. 9–31, Migration Policy Institute et Ministère de la Justice des Pays-Bas, Groningen, 9–11 novembre.

Sriskandarajah, D. et C. Drew, (2006), *Brits Abroad: Mapping the Scale and Nature of British Emigration*, Institute for Public Policy Research, Londres.

Stark, O., S. Fan, E. Kepinska et M. Miceveska (2006), "Seasonal Migration", Centre de développement de l'OCDE, Paris. Informations disponibles sur le site : www.oecd.org/dev/migration.

Suwa-Eisenmann, A. et T. Verdier (2006), "The Coherence of Trade Flows and Trade Policies with Aid and Investment Flows", *Working Paper* n° 254, Centre de développement de l'OCDE, Paris.

Urth, H. (2005), "Draft Synthesis Report on Policies Concerning the Integration of Immigrants", *in* R. Süssmuth et W. Weidenfeld (dir. pub.), *Managing Integration: The European Union's Responsibility Toward Immigrants,* Bertelsmann Foundation et Migration Policy Institute, Washington, D.C.

Van Ours, J.C. et J. Veenman (2001), "The Educational Attainment of Second Generation Immigrants in the Netherlands", discussion paper n° 297. Institut zur Zukunft der Arbeit (IZA), Bonn.

Vertovec, S. et S. Wessendorf (2004), *Migration and Cultural, Religious, and Linguistic Diversity in Europe : An Overview of Trends and Issues,* International Migration, Integration and Social Cohesion, Amsterdam.

Warren, S. (2006), "Integration of New Migrants : Education", *in* S. Spencer (dir. pub.), *New Migrants and Refugees: Review of the Evidence on Good Practice*, Home Office/ Compas, Londres.

Winters, L.A., T.L. Walmsley, Z.K. Wang et R. Grynberg, (2003), "Negotiating the Temporary Movement of Natural Persons: An Agenda for the Development Round", *The World Economy*, Vol. 26 (8), pp.1137-1162.

Withol de Wenden, C. (2005), "A French Perspective", *in* R. Süssmuth et W. Weidenfeld (dir. pub.), *Managing Integration: The European Union's Responsibility Toward Immigrants,* Bertelsmann Foundation et Migration Policy Institute, Washington, D.C.

Xenogiani, T. (2006), "Policy Coherence for Development: A Background Paper on Migration Policy and its Interactions with Policies on Aid, Trade and FDI", *Working Paper* n° 249, Centre de développement de l'OCDE, Paris.

ISBN: 978-92-64-03742-7 © OCDE 2007

Table des matières

Préface 9
Résumé : Propositions pour une politique européenne de l'immigration 11
Chapitre 1 Introduction : Emplois et confiance 17
Chapitre 2 Une nouvelle conception de l'émigration pour le siècle nouveau 21
Chapitre 3 Migrations et emploi : les politiques d'accès au marché du travail 43
Chapitre 4 Migrations et cohésion sociale : favoriser l'intégration 57
Chapitre 5 Migrations et développement : des partenariats pour gérer la mobilité 71
Chapitre 6 Promouvoir les réseaux d'émigrés 85
Annexe Liste des résultats 89
Bibliographie 91

ISBN: 978-92-64-03742-7 © OCDE 2007

Extrait de :

Gaining from Migration

Towards a New Mobility System

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/9789264037410-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Dayton-Johnson, Jeff*, et al.* (2007), « Promouvoir les réseaux d'émigrés », dans *Gaining from Migration : Towards a New Mobility System*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/9789264037434-9-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.